



Municipalité de Lac-du-Cerf

19, chemin de l'Église, Lac-du-Cerf (Québec) J0W 1S0
Téléphone : 819 597-2424 Télécopieur : 819 597-4036
Courriel : taxation@lacducerf.ca Site Web : lacducerf.ca

MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF COPIE DE RÉSOLUTION EXTRAITE DU PROCÈS-VERBAL

De la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Lac-du-Cerf tenue à la salle municipale de Lac-du-Cerf, au 15, rue Émard, **mardi 14 octobre 2014**, à 19 h, ladite assemblée ayant été convoquée selon les dispositions du Code municipal.

Sont présents et forment quorum sous la présidence de la mairesse, Madame Danielle Ouimet :

La conseillère et les conseillers: Caroline Huot, Hugo Bondu, Larry Boismenu
Raymond Brazeau, Stéphane Poirier

Est absent le conseiller Jacques de Foy

Madame Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale, est aussi présente.

Résolution n° 260-10-2014

Sauvons Postes Canada - Non aux compressions

ATTENDU QUE Postes Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture;

ATTENDU QUE Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

ATTENDU QUE la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays;

ATTENDU QUE Postes Canada assure un service public qui doit être préservé;

Il est proposé par le conseiller Larry Boismenu appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Lac-du-Cerf écrive à la ministre responsable de Postes Canada pour demander que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires;

Que la Municipalité de Lac-du-Cerf demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

Qu'une résolution soit envoyée aux personnes suivantes :

- Madame Lisa Raitt, ministre des Transports, Place de Ville,Tour C, 29e étage, 330, rue Sparks, Ottawa (Ontario) K1A 0N5.
- Monsieur Denis Lemelin, président, Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes, 377, rue Bank, Ottawa (Ontario) K2P 1Y3
- Monsieur Marc-André Morin, député fédéral
- Monsieur Brad Woodside, président, Fédération canadienne des municipalités, 24, rue Clarence, Ottawa (Ontario) KIN 5P3

ADOPTÉE

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Donnée à Lac-du-Cerf, ce 20^e jour d'octobre deux mille quatorze.

Jacinthe Valiquette
Jacinthe Valiquette, g.m.a.
secrétaire-trésorière et directrice générale

Veuillez noter que le procès-verbal de la séance dont a été extraite cette résolution sera déclaré conforme à une session ultérieure.